# INFIRMIERS
# LE 15 FEVRIER 2O11

REFUSONS LE CHANTAGE SALAIRE CONTRE RETRAITE
EXIGEONS LA RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITE dans le public et le privé.
Dans le cadre d'une journée d'action régionale.

**Rassemblement à DIGNE à15 H 30 à l'ARS (ancienne DDASS).**

La suppression de la reconnaissance de la pénibilité dans la FPH pour les recrutements infirmiers depuis le 1er décembre 2010 et le « droit d'option » proposé au infirmières en poste (chantage inacceptable) n'a été validé que par un seul syndicat, le SNCH, qui n'est absolument pas représentatif dans la FPH (0,95 %) et encore moins auprès des infirmières (o%).

C'est une véritable insulte à une profession difficile, soumise, comme bien d'autres, à une politique de réduction des moyens aggravant conditions de travail pour les professionnels et conditions de prise en charge pour les usagers.
À l'instar des infirmières , au fur et à mesure de l'intégration des autres professions paramédicales dans le processus « Licence master doctorat », ce même droit d'option leur sera proposé.
Réagissons, les métiers de la santé souffrent de reconnaissance et leur attractivité est en recul.

Ce dont les personnels de santé ont besoin :

Des moyens pour remplir leurs missions au quotidien.
Des effectifs en nombre suffisant pour améliorer conditions de travail et prise en charge des patients.
Une revalorisation salariale qui reconnaisse qualifications et responsabilités.
Une reconnaissance de la pénibilité du travail (départ anticipé, bonifications).

**Reconnaissance salariale ???** (Grille actuelle)

| QUALIFICATION | CATEGORIE | Indice majoré début de carrière | Indice majoré fin de carrière | Classe supérieure fin de carrière |
|---|---|---|---|---|
| BAC + 3 administratif | A | 349 ( 1605 €) | 658 ( 3026 €) | 783 (3601€) |
| BAC + 4,5 IBODE/PUER | A | 341 (1568€) | 512 (2355€) | 570 (2622€) |
| BAC + 5 IADES | A | 367 (1688€) | 544 (2502€) | 604 (2778€) |
| BAC + 5 Sages Femmes | A | 349 (1605€) | 589 (2709€) | 627 (2884€) |
| BAC + 3 IDE | B | 308 (1416 €) | 481 (2212€) | 534 (2456€) |

**RAPPEL**
Les soignants réclament une reconnaissance
de leur niveau d'études:
BAC + 3 et
BAC + 5
par une revalorisation du salaire, et le maintien de la pénibilité pour le calcul des retraites .

**UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE 04**
**Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19**
**Mail : cgtsante04@gmail.com**